

# Objectif professionnel : obtenir le Diplôme d'État d'Infirmier

**PROCHAINE RENTRÉE : RENTRÉE PRÉVISIONNELLE LE 05 SEPTEMBRE 2023**

**PARCOURS COMPLET**

L'ensemble de la formation comprend 120 semaines, soit 4200 heures d'enseignement théorique et stage clinique, et 28 semaines de congés.

La formation est répartie ainsi sur 3 années universitaires de la manière suivante :

- Enseignement en institut de formation : 60 semaines, soit 2100 heures ;
- Enseignement en stage clinique : 60 semaines, soit 2100 heures.

On parle de semestre de formation, il y a donc 6 semestres.

L'enseignement en institut de formation comprend des cours magistraux, des travaux dirigés, des simulations en santé, des simulations procédurales, des accompagnements et suivis pédagogiques individualisés, des ateliers d'ergonomie, de la réalité virtuelle, un serious game et des cas cliniques numériques.

La présence des étudiants est obligatoire aux séances de TD (Travaux Dirigés), TP (Travaux Pratiques), aux TPG (Travaux Personnels Guidés) et aux stages. Les présences aux CM (Cours Magistraux) peut l'être en fonction de notre projet pédagogique.

## Objectifs opérationnels - Référentiel de compétences

1. Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier.
2. Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers.
3. Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens.
4. Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique.
5. Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs.
6. Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins.
7. Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle.
8. Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques.
9. Organiser et coordonner des interventions soignantes.
10. Informer et former des professionnels et des personnes en formation.

La modalité pédagogique - principale - c'est le présentiel.

Les cours dits Capsules (Contenu universitaire) sont proposés en distanciel et sont accessibles tout au long du parcours sur la plateforme dédiée (sur les 3 ans).

## Moyens matériels

Le CFPBNA s'est doté de locaux lumineux, spacieux et équipés de tout le matériel pédagogique :

- Salle de cours magistraux pouvant accueillir les différentes promotions.
- Salle avec tableaux numériques.
- Salle de TD reproduisant une chambre de patient.
- Salle de TP (matériel spécifique à l'AFGSU).
- Salle de Simulation en santé (caméras, régie).
- Simulateurs de vieillesse, verticalisateur et un lève-malade, également un nouveau chariot d'urgence.
- Salle informatique disposant de près de 20 postes en accès « encadré ».
- Centre de Documentation et d'Information (Fonds documentaire enrichi chaque année).
- Matériels spécifiques IFSI (par exemple, bras de ponction veineuse avancé, bassins pour sondage urinaire et lavements, torse soins trachéo et sonde gastrique).

## Intervenants ou moyens humains

- Une Directrice et un adjoint, 2 coordinatrices, mutualisés sur l'IFSI et l'IFAS.
- Une équipe de formateurs permanents :
  - Infirmiers - cadres de santé, tous formés à la simulation en santé.
  - 1 formatrice diplômée en Hygiène Hospitalière (DU), et formée à la Santé Environnementale et Éducation Thérapeutique.
  - 1 formatrice diplômée en Pédagogie (DU) et habilitée à former aux Gestes et Soins d'Urgence (FGSU).

## Contact

05 56 43 70 82  
contact@cfpbna.asso.fr

MAJ le 04/01/2023

Centre de Formation Professionnelle  
Bordeaux Nord Aquitaine  
Association Loi 1901

**CFPBNA** 

6 rue Robert Charazac - 33300 Bordeaux - Tél. : 05 56 43 70 82 - contact@cfpbna.asso.fr - www.cfpbna.asso.fr  
Prestataire de formation enregistré sous le n°72 33 0072333 auprès du Préfet de Région Nouvelle-Aquitaine  
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) / N° Siret : 382 534 634 00037 - APE : 8559A (non assujéti à la TVA)

## Méthodes pédagogiques

- Accompagnement et suivi pédagogique individualisé ; guide vers la posture professionnelle (GPP).
- Cours magistraux (face à face et capsules universitaires).
- Pratiques en situations simulées et procédurales.
- Ergonomie.
- Serious Game et réalité virtuelle.
- Sorties à thème chaque trimestre.

## Public

**Peuvent être admis les candidats âgés de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation.**

Peuvent se présenter aux épreuves de sélection :

- **Soit les candidats titulaires du baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme via PARCOURSUP.**  
C'est gratuit, le nombre total de vœux en IFSI est limitée à 5.
- **Soit les candidats relevant du FPC - Formation Professionnelle Continue (Article L.6311-1 du code du Travail), et justifiant d'une durée minimum de 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection prévues aux articles 5 et 6 (Arrêté du 31 juillet 2009 modifié).**  
C'est payant (+/- 120 €). Le nombre de places ouvert est fixé à 25% du nombre total d'étudiants.  
La sélection s'effectue au regard d'une épreuve écrite (épreuve de rédaction), d'une épreuve de calculs simples (2 fois 30 minutes) et d'un entretien portant sur l'expérience professionnelle du candidat.

## Taille et spécificités de la Promotion des ESI à l'IFSI Bordeaux Nord :

Nous offrons 20 places, 25% aux candidats issus de la FPC, et surtout 10 places en contrat d'apprentissage dès la première année (cotiser durant ses 3 ans d'études est un avantage non négligeable).

## Modalités de financement

Selon le statut à l'entrée en formation, il existe différents types de financement, le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine pour les jeunes en poursuite d'études et les demandeurs d'emplois, les salariés par les employeurs/OPCO ou Transitions Pro, par un Contrat d'apprentissage pour toute personne jusqu'à 30 ans.

Pour tout dossier de financement à monter, nous contacter à l'inscription quelle que soit la sélection passée.

Le coût de la formation est de 10€ de l'heure théorique.

Les frais restants sont à la charge de l'étudiant : l'admission définitive est soumise au versements des droits d'inscription universitaires (170€ chaque année pendant 3 ans). Le règlement de la CVEC - Contribution Vie Étudiante et Campus - est requis également conformément à l'article L.841-5 du code de l'Éducation).

## Modalités d'évaluation

Contrôle continu, épreuves écrites (Question Choix Multiple, Question Réponse, Ouverte Courte), études de situation, pratiques simulées, évaluation des compétences en stage.

Les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant a obtenu la moyenne à chacune d'entre elles (Article 22 de l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié).

**Certification de la formation : Diplôme d'État Infirmier délivré par la DREETS à l'issue du jury de délibération sous réserve d'avoir acquis les 180 ECTS.**

## Informations complémentaires

**Taux de réussite :** Nous venons d'accueillir notre toute première promotion en septembre 2022. Elle est donc en cours.

**Taux de satisfaction :** À la fin du semestre 1 de première année, 90% de satisfaction.

**Passage en 2<sup>e</sup> année :** Le passage de première en deuxième année s'effectue par la validation des semestres 1 et 2, ou par la validation de 48 crédits sur 60 répartis sur les 2 semestres.

**Passerelle :** Parcours universitaire en master.

**Suite de parcours professionnel :** Infirmier Anesthésiste Diplômé d'État, Infirmier de Puériculture Diplômé d'État, Infirmier en Pratiques Avancées, Cadre de santé.

**Débouchés :** Exercice en secteur hospitalier ou extra-hospitalier (public ou privé), en secteur social ou médico-social.

**Perspectives :** Ce métier est en tension. Il y a une pénurie. Indeed, Pôle Emploi et les réseaux sociaux relaient de nombreuses opportunités.

## Contact

05 56 43 70 82  
contact@cfpbna.asso.fr

MAJ le 04/01/2023

Centre de Formation Professionnelle  
Bordeaux Nord Aquitaine  
Association Loi 1901

**CFPBNA** 

6 rue Robert Charazac - 33300 Bordeaux - Tél. : 05 56 43 70 82 - contact@cfpbna.asso.fr - www.cfpbna.asso.fr  
Prestataire de formation enregistré sous le n°72 33 0072333 auprès du Préfet de Région Nouvelle-Aquitaine  
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) / N° Siret : 382 534 634 00037 - APE : 8559A (non assujetti à la TVA)